Création: 02/04/2014 Version rev.1



Page 1 sur 7

SECTION 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société /l'entreprise

1.1 Identification de produit

Nom commercial: Cockpit Fresh

Conditionnement : **Bidon 5** L (**NX00CF0005**) – **25**L(**NX00CF0025**) - **200**L (**NX00CF0200**)

1.2 Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

SU3 : Utilisation industrielles : utilisations de substance en tant que telles ou en préparation sur sites industriels

SU21 : Utilisation par des consommateurs : Ménages privés / public général / consommateurs

Emploi de la substance / de la préparation : Nettoyant intérieur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Tél: 03.20.28.92.70

Site Web: www.netxpress.eu

1.4 Tél urgence

ORFILA: 01.45.42.59.59

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence	
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels +32 70 245 245		
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de 4. rue Larrey Angers C.H.R.U. 4. rue Larrey 49033Angers Cedex 01		+33 2 4148 2121	
FRANCE	Centre Antipoison Place Amelie Raba-Leo Hôpital Pellegrin-Tripode F-33076Bordeaux Cede		+33 5 5696 4080	
FRANCE	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824	
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-89437Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU. Höpital Pontchaillou, Pavilion Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22	
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hőpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
FRANCE	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan	Place du Docteur Baylac 3105@Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
GREECE	Poisons Information Centre Children's Hospital "Aglaia. Kyriakou"	11527Athens	+30 10 779 3777	
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 44 251 51 51	
WORLDWIDE	World directory of poisons centres (Yellow Tox) WHO-OMS	Website	http://www.who.int/ipcs/pois ons/centre/directory/en	

Création: 05/10/2015 Version rev.1



Page 2 sur 7

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive (règlement CE 1272/2008)

Le produit n'est pas classé selon la réglementation CLP

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage conforme au règlement CE1272/2008 : Néant

<u>Pictogrammes de danger :</u> Néant <u>Mention d'avertissement (CLP) :</u> Néant <u>Mentions de danger (CLP) :</u> Néant <u>Conseils de prudence (CLP) :</u> Néant

Indications complémentaires : Néant

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

<u>PBT:</u> Non applicable <u>vPvB:</u> Non applicable

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

Caractérisation chimique : Mélange

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux : Néant

Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004relatif aux détergents / Etiquetage du contenu				
Colorants, Parfums (citron)	< 5%			
Conservateurs (methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone)	< 5%			

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux :

Laver immédiatement à l'eau en écartant les paupières.

Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

La peau : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Les veux : Rougeur.

Après ingestion : Diarrhée, migraine, crampes abdominales, somnolence, vomissements.

Après inhalation : Pas d'autres informations importantes disponibles

Création: 05/10/2015 Version rev.1



Page 3 sur 7

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles

5.3 Conseils aux pompiers :

Equipement spécial de sécurité

Aucunes données disponibles

SECTION 6 : Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non nécessaire

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Diluer avec beaucoup d'eau. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Prévention des incendies et des explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.3 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant les lieux et conteneurs de stockages: Aucune exigence particulière. Indications concernant le stockage en commun : Non nécessaire

Création: 05/10/2015 Version rev.1



Page 4 sur 7

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les règles de sécurité usuelles pour l'utilisation des produits chimiques.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protections des mains:

Pas nécessaire sauf en cas d'utilisation prolongée.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

A cause du manque de test, aucune recommandation pour le matériau du gant pour le produit / la substance / la préparation ne peut être donnée.

Le choix du matériau des gants doit se faire en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de dégradation.

Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité.

Protection du corps:

Pas nécessaire

Création: 05/10/2015 Version rev.1

netxpress

Page 5 sur 7

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

• Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

• Indications générales :

• Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Blanche

Odeur: Caractéristique : Citron
 Seuil olfactif: Non déterminé.

• Valeur du pH à 20°C : +/- 5

• Changement de l'état :

Point de fusion :

Point d'ébullition :

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

• Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.

Température de décomposition : Non déterminé.

• Auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément

• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif

• Limites d'explosion :

Inférieures

Supérieure

Pression de vapeur à 20°C:

Densité à 20°C:

Densité relative:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation : Solubilité dans/miscibilité avec :

L'eau Peu miscible
• Coefficient de partage (n-octanol/eau) Non déterminé.

Viscosité

Dynamique Non déterminé.
Cinématique Non déterminé.

• Teneur en solvants :

Solvant organiques: 0% Eau: 0%

Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

Non déterminé.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique : Aucune donnée disponible

10.3 Décomposition thermique/ conditions à éviter : Aucune donnée disponible

10.4 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune dans des conditions normales d'utilisation

10.5 Conditions à éviter : Aucune dans des conditions normales d'utilisation

10.6 Matières incompatibles : Aucune dans des conditions normales d'utilisation

10.7 Produits de décomposition dangereux : Aucune dans des conditions normales d'utilisation

Création: 05/10/2015 Version rev.1



Page 6 sur 7

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë par ingestion:

Corrosion cutanée Lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Effet primaire d'irritation :

De la peau : Des yeux :

Sensibilisation:

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pas d'effet d'irritation Pas d'effet d'irritation

Aucun effet de sensibilisation connu

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles

Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles

12.2 Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles

Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles

12.3 Autres indications écologiques

Indication générale : Catégorie de pollution des eaux 1(D) (Classification propre) : Peu polluant.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux de surface ou les canalisations

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable **vPvB**: Non applicable

Autres effets néfastes: Pas d'autres informations importantes disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

13.2 Emballage non nettoyé

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

Création: 05/10/2015 Version rev.1



Page 7 sur 7

SECTION 14: Informations relatives au transport

• No ONU	Néant
• ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
Nom d'expédition des Nations unies	Néant
• ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe(s) de danger pour le transport	Néant
• ADR, ADN, IMDG, IATA	
Groupe d'emballage	Néant
• ADR, ADN, IMDG, IATA	
Dangers pour l'environnement :	
• Polluant marin :	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	Non applicable
convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	

SECTION 15: Information réglementaires

15.1 Réglementations EU

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales soient respectées. **EEC Composition des détergents :** < 5% : colorants, parfums et conservateurs

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

16.1 Acronymes et abréviations :

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

Netxpress n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société Netxpress et l'application qu'il entend effectuer. Aucun élément intégré dans ses informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société Netxpress qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectes. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les fiches de données de sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernes, notamment en matières de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits Netxpress, sont remises avec les produits et sont disponible sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la fiche de données de sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invite à contacter Netxpress.